



Association Voix Libérées de Touraine

Fiche Explicative :

Recueil des Archives des Anciens Petits Chanteurs de Touraine

1. Objectif du Recueil : L'initiative lancée par l'association **Voix Libérées de Touraine** vise à centraliser, préserver et valoriser les archives des anciens **Petits Chanteurs de Touraine**. Le but est de constituer un lieu unique et sécurisé permettant de conserver ces documents pour la mémoire collective de la manécanterie, ainsi que pour des travaux de recherche futurs.

Cet archivage poursuit deux objectifs principaux :

- **Mémoire interne :** L'association souhaite conserver ces archives pour documenter l'histoire des Petits Chanteurs de Touraine, leur collectif et leur évolution. Ces documents pourront servir à la rédaction d'un ouvrage historique, ou à d'autres travaux de recherche sur l'association.
- **Recherche publique :** Les archives seront également transmises aux **Archives Départementales d'Indre-et-Loire (AD37)**, afin de mettre ces informations à disposition des chercheurs, historiens, ou passionnés dans le futur.

2. Dons des Archives :

Après concertation avec les **Archives Départementales d'Indre-et-Loire**, il a été convenu que les dons se feront au nom de l'association **Voix Libérées de Touraine**. Pour que chaque ancien Petit Chanteur puisse participer à ce projet de préservation du patrimoine, il est important de suivre quelques étapes pour le dépôt des archives :

Avant le dépôt à l'association :

- Préparer les documents dans un contenant approprié (enveloppe kraft, boîte à archives ou carton), sur lequel doivent être inscrits **clairement** :
 - **Nom**
 - **Prénom**
 - **Coordonnées (téléphone ou adresse e-mail)**
- **Remplir et signer** le formulaire de don fourni par l'association, par lequel le donateur cède ses droits de propriété sur les documents à l'association.

Au moment du dépôt :

- Un **accusé de réception** des documents sera remis à chaque donateur.
- Chaque document sera **listé et répertorié** de façon précise.

En cas de documents en double :

Si plusieurs exemplaires d'un même document sont fournis, les **Archives Départementales** n'accepteront qu'un seul exemplaire. L'association contactera alors le donateur pour savoir s'il souhaite récupérer les exemplaires en trop.

3. Conservation des Archives :

- Les archives qui ne seront pas remises aux **AD37** seront conservées par l'association **Voix Libérées de Touraine**.

Un lieu de stockage sécurisé sera désigné pour garantir la pérennité des documents.

4. Documents à signer :

- **Formulaire de don** : Ce document formalise la cession des archives personnelles à l'association.

Pièces jointes :

- Contrat de don (personne physique vers l'association)

Ce recueil est une occasion précieuse de contribuer à la mémoire collective des Petits Chanteurs de Touraine et de préserver ce patrimoine pour les générations futures.

Merci à chacun pour sa participation à ce projet historique et mémoriel.